

PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE

Intitulé de l'action de formation

- Formation habilitation électrique pour le personnel non électricien.

Objectif (s) de la Formation

- Etre formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510.
- Approfondir les connaissances, évaluer les risques, savoir se protéger et protéger les autres, accomplir en sécurité les tâches fixées, être capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire.

Prérequis

- Personnel non électricien travaillant dans des environnements à risques électriques. Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les stagiaires doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Contenu

- **Accueil**
- **Contexte réglementaire** : définitions risques et dangers, obligations de l'employeur et de l'employé et responsabilités de chacun, manquement délibéré.
- **Les différentes grandeurs électriques** : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc...
- **Les effets du courant** électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- **Les différents DOMAINES DE TENSION.**
- **Les ZONES D'ENVIRONNEMENT** et leurs limites.
- **L'HABILITATION** : Principe, symboles, Prescriptions des différentes ZONES DE TRAVAIL.
- **Les équipements** de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc....).
- **Les risques** liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- **Conduite à tenir** en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique
- **Les acteurs concernés** par les TRAVAUX.
- **Les limites** de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation, interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
- **La ZONE DE TRAVAIL** :
 - ❖ Application des prescriptions.
 - ❖ Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION

Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience dans le niveau d'habilitation dispensé

Nom du responsable pédagogique encadrant la formation

- Monsieur Sébastien Branchereau

Moyens pédagogiques

Théorique

- Formation théorique suivie d'une application pratique sur sites sélectionnés
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires
- Notre centre est équipé de 3 salles de formation (de 14 à 24m2) pouvant accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes

Pratique

- Mise en situation réelle dans l'établissement du stagiaire ou sur une installation type

Dates de la formation

- Fonction du planning en cours

Durée de la formation

- Formation initiale : 2 jours soit 14 heures
- Formation recyclage : 1.5 jours soit 10.5 heures

Lieu de la formation

- Sur le site de l'organisme de formation ou chez le client

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests écrits pour la théorie ainsi que pour la pratique

Sanction de la formation

- Une attestation de stage avec un avis d'habilitation sont adressés à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.